



CHARTRE DE L'ADHÉRENT

Saison 2025 / 2026



VALEURS DU CLUB



Je m'appelle _____

Je viens d'adhérer à **Chemillé Basket Ball**. Par conséquent, **je suis dans l'obligation de participer à la vie de mon club** de différentes manières et pour cela je m'engage à :

1) ENGAGEMENTS INHÉRENTS A L'INSCRIPTION

Les parents ou les représentants légaux et les licenciés majeurs s'engagent à :

- ☞ Laisser l'enfant sur le lieu de rendez-vous ou sur le lieu de l'entraînement qu'après avoir eu la confirmation de la présence d'un éducateur ou d'un dirigeant sur place.
- ☞ Participer aux déplacements de l'équipe.
- ☞ Assurer des permanences lors des matchs à domicile, tenue de la feuille de match/emarque ou du chronométrage de la rencontre, organisation du vin d'honneur, bar.
- ☞ Assurer au moins une permanence lors des événements organisés par le club
- ☞ Respecter les règles de sportivité et de fair-play en toutes circonstances.
- ☞ Le parent référent organise le planning des déplacements et permanences

2) PRÉSENCE

Je vais aux entraînements ainsi qu'aux matchs

Je préviens mon coach en cas d'absence.

3) ATTITUDE des licenciés et des parents ou représentants légaux

Avoir une attitude exemplaire, vis-à-vis de mes équipiers, entraîneurs, dirigeants, arbitres, également envers le public et moi-même.

4) CONSTITUTION DES ÉQUIPES

Accepter les décisions de la Commission Technique pour la constitution des équipes. Celles-ci seront effectuées en début de saison dans le respect des intérêts de tous.

5) **SANCTIONS DISCIPLINAIRES**

Régler les pénalités financières pour sanctions disciplinaires (*exemple : faute technique, disqualifiante, forfait d'équipe, dossier de discipline*) reçues par le club. Elles seront refacturées directement à ou aux intéressés·e·s qui devront assumer la totalité de celles-ci. Le règlement se fera par chèque ou virement bancaire.

6) **ARBITRAGE**

- ✓ **Je m'engage à arbitrer** d'autres équipes du club lorsque je serai désigné·e.

- ✓ Chaque joueur ou joueuse de la catégorie U13 à Seniors sera sollicité·e 8 fois minimum dans la saison pour assurer des permanences d'arbitrage/table de marque (à partir de U15) /responsable de salle (pour les licencié(e)s majeur(e)s).

- ✓ Les arbitres convoqués doivent être présents **30 minutes** avant le début de la rencontre.

7) **RÈGLEMENT INTÉRIEUR**

Je suis conscient que toute défaillance de ma part non justifiée envers ces différents engagements m'exposera à des sanctions (*matches ou entraînements de suspension, arbitrages supplémentaires ...*)

Ayant pris connaissance de tous ces engagements, je les accepte en datant et signant cette charte et l'engagement à arbitrer.

PS : L'association se réserve le droit de refuser la validation d'une réinscription lorsqu'un licencié ou ses parents ou son représentant légal n'a pas respecté, au cours de cette saison, les règles de sportivité mentionnées ci-après.

Signature du licencié, précédé de la mention « Lu et approuvé »

Signature des parents, précédé de la mention « Lu et approuvé »

Signature du représentant du Club CBB